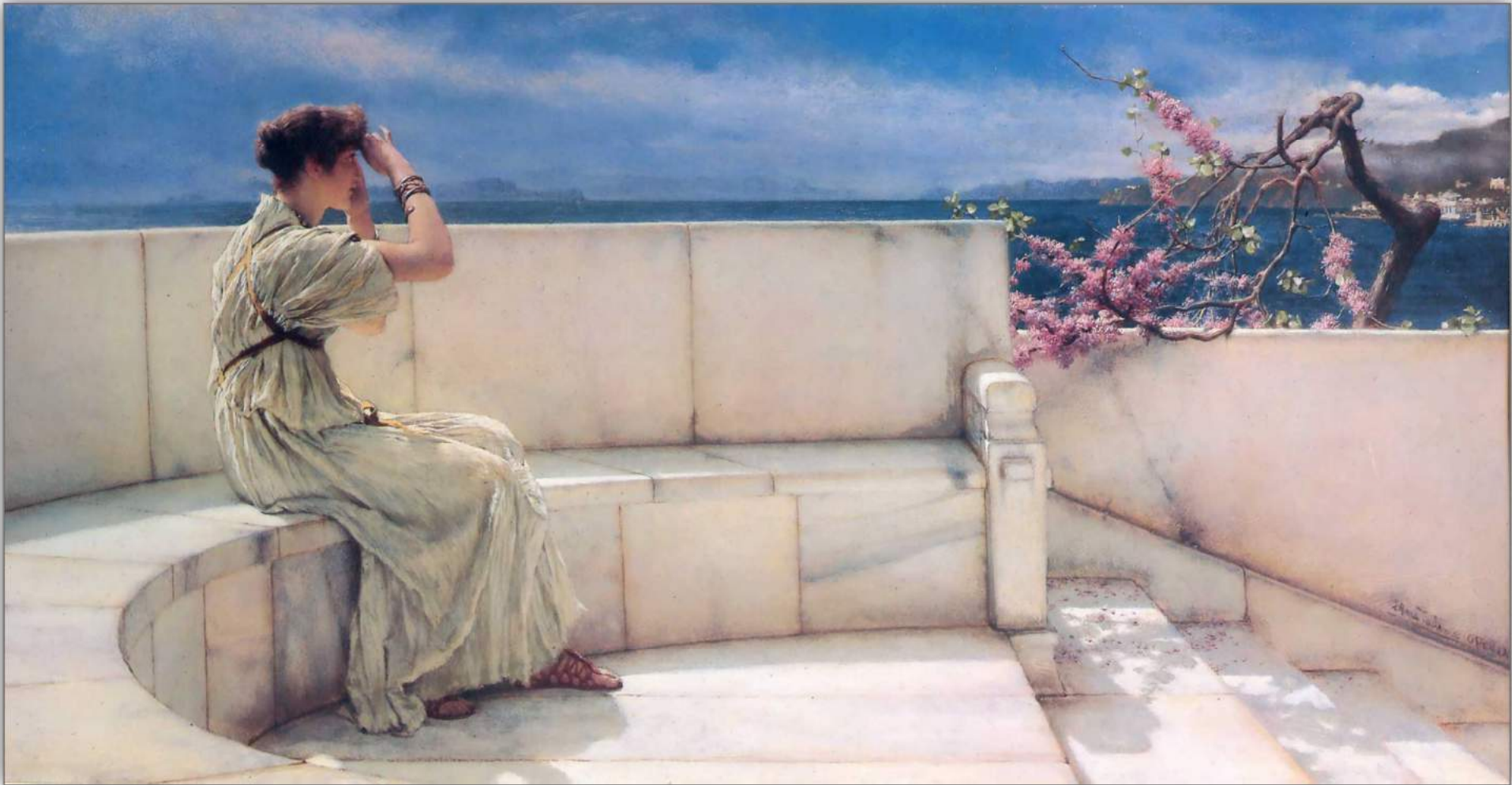


De uxore

À propos du mariage et de la condition féminine dans la Rome antique



Expectations (1885)
par Lawrence Alma-Tadema

À Rome, dès les temps archaïques, l'âge légal du mariage coïncide avec la puberté, soit la capacité d'avoir des enfants.

Les Romaines peuvent se marier à partir de 12 ans, les Romains à partir de 14 ans.

Néanmoins beaucoup d'hommes attendent un âge plus avancé, en général vers 30 ans.

La *sponsalia*, équivalent de nos fiançailles, n'est pas une cérémonie obligatoire avant le mariage ; elle est cependant souvent respectée.



Stèle funéraire d'une fillette
au Musée d'Aquitaine à Bordeaux



Ettore Forti (1880-1920)

À l'origine, seuls les membres des familles patriciennes ont le droit de se marier.

À partir de 445 avant J.-C., les plébéiens obtiennent le droit de se marier avec les jeunes filles des familles patriciennes.

Par ailleurs, le droit romain interdit le mariage avec un étranger et une Romaine n'a pas le droit d'épouser un esclave.

Les esclaves seront toujours privés du droit de se marier, même entre eux.



Les Murmures de l'Amour (1889)
par William Bouguereau



Ask me no more (1906)
par Lawrence Alma-Tadema

Le mariage se déroule souvent au mois de juin, mois de Junon, sous la bienveillance du dieu Hyménée. Tout commence la veille du grand jour, lorsqu'on dresse le contrat définitif stipulant le montant de la dot et les échéances du paiement. Il y est explicitement mentionné que l'union conjugale a pour but la procréation. Une fois le contrat signé et le consentement des époux donné, le mariage est légalement conclu : les noces ne sont pas nécessaires à sa validité.



*Junon et le paon (XVII^e)
par Rubens*



Junon est traditionnellement représentée comme une matrone majestueuse, habillée d'un voile qui parfois la couvre entièrement, portant une couronne. D'une main, elle tient une grenade, symbole de fécondité, de l'autre un sceptre surmonté d'un coucou. Un paon parade à ses pieds.



Hymen (1910) par Jacob Ungerer

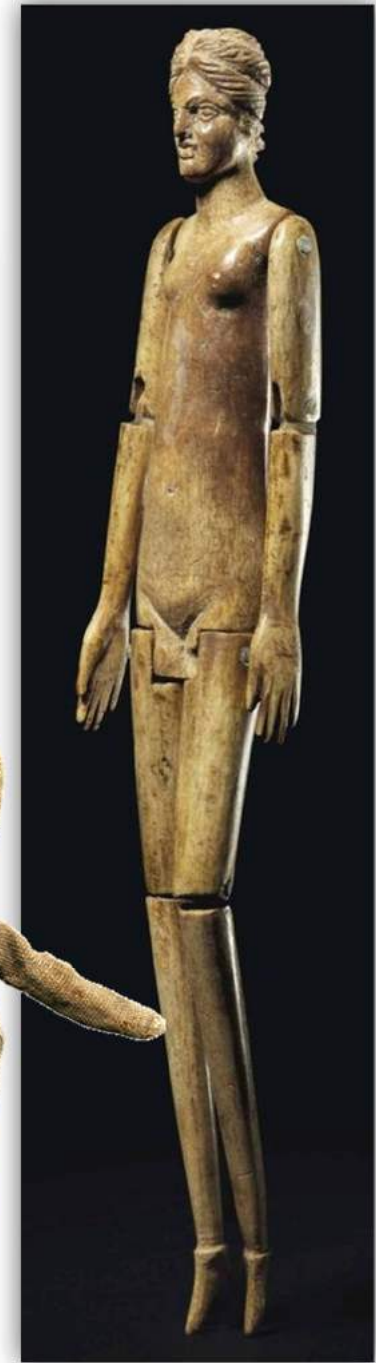
Le veille du mariage, la jeune fille abandonne symboliquement ses jouets et la toge prétexte de son enfance aux dieux Lares du foyer, manière de ritualiser le passage de l'enfance à l'âge adulte.



Au jeu (XIX^e)
par Charles Edward Perugini



Les poupées
par Edwin Howland Blashfield (XIX^e)



Le veille du mariage, avant de se coucher, elle revêt une longue tunique blanche.



Habillage (1864) par Maldarelli



Le coucher par Ettore Forti (1880-1920)

Le jour de la cérémonie, son apparence vestimentaire obéit à un rituel strict : elle porte une tunique blanche serrée à la taille par une ceinture de laine et coiffe ses cheveux en six tresses ramenées autour de la tête à la manière des vestales. Elle revêt un manteau de couleur safran, chausse des sandales de la même teinte et se couvre la tête d'un voile orangé flamboyant sur lequel est posée une couronne de fleurs (fleurs d'oranger à partir du II^e siècle après J.-C).



Femme à sa toilette (III^e)
bas-relief

Tocador de una matrona romana (XIX^e)
par Juan Giménez Martín



La jeune mariée (XIX^e)
par Alcide Théophile Robaudi



Au domicile des parents de la mariée, on fait un sacrifice sur l'autel domestique et l'on consulte les auspices. Puis une matrone n'ayant été mariée qu'une seule fois joint, devant dix témoins, les mains droites des nouveaux époux (*junctio dextrarum*) en signe d'engagement mutuel à vivre ensemble.

La Cérémonie (XIX^e) par Emilio Vassari



La jeune fille reçoit des présents de la part de son fiancé ainsi qu'un anneau ; elle apporte en échange une dot.

Prêtresse du dieu Hyménée (1906)
par Lawrence Alma-Tadema





Sous la République, il y a trois formes traditionnelles de mariage :

Le mariage par *confarreatio* : mariage des patriciens où l'on partageait le *panis farreus* (pain d'épeautre) devant l'autel domestique en invoquant Jupiter.

Le mariage par *coemptio* : mariage des plébéiens qui consistait en un achat symbolique de la jeune fille par le jeune homme qui donnait au père une pièce de monnaie. Le père accomplissait alors l'acte rituel de *mancipatio* (vente) en prononçant la formule consacrée : « Par l'airain et la balance, je transfère la propriété ».

Le mariage *per usum* : mariage après cohabitation d'un an avec consentement préalable des parents.

Les Romains n'accordent pas au mariage la même importance que nous : une large part de la population choisit le concubinage et ne se marie pas, l'union étant finalement contractée *per usum*.

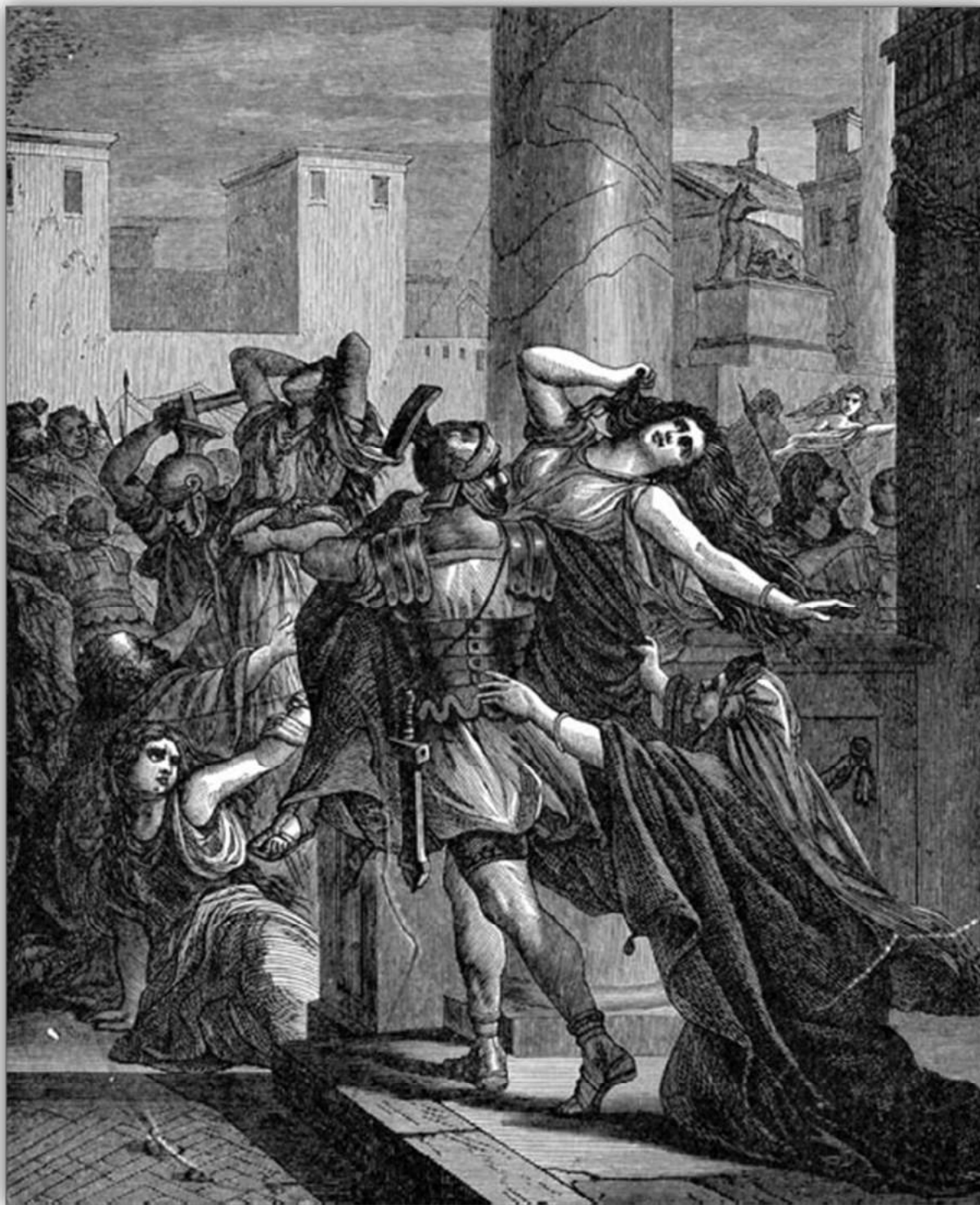
Sous l'Empire, ces formes sont remplacées par la *nuptiae*, au sens moderne de mariage par consentement mutuel.

Suivent les réjouissances et le banquet.

À l'apparition de l'étoile *Vesper*, un simulacre d'enlèvement de la mariée (en souvenir de l'enlèvement des Sabines) met fin au festin de noces.

La jeune femme se lamente et feint de résister et de pleurer.

L'Enlèvement des Sabines (1629)
par Pietro da Cortona



Un cortège, précédé de porte-torches et de joueurs de flûte accompagne la mariée jusqu'au domicile de l'époux. Les amis chantent un chant d'hyménée interrompu par des exclamations rituelles et des plaisanteries grivoises. Deux amies de la mariée portent le fuseau et la quenouille : symboles de ses vertus domestiques. Les jeunes gens jettent des noix aux enfants, friandises comparables à nos dragées, mais aussi parce que la noix est symbole de fécondité.



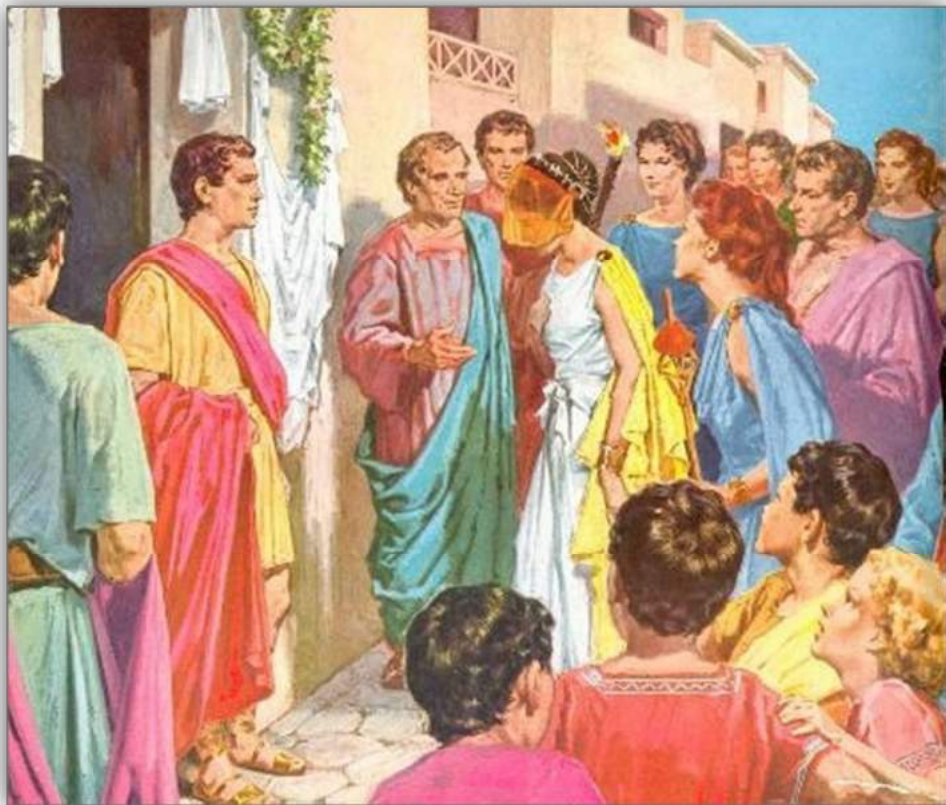
Le Printemps (1894)
par Lawrence Alma-Tadema



Accueillie par son époux qui lui demande son nom, elle répond par la formule rituelle : *Ubi tu Gaius, ego Gaia !* « Où tu seras Gaius, je serai Gaia ! » Elle orne les montants de la porte avant d'entrer ou les oint avec de l'huile. Puis, les amis du marié la soulèvent pour lui faire franchir le seuil.

Son époux lui présente le foyer, symbole de la vie commune et du culte familial, ainsi que les clés de la maison. Elle offre à son tour des pièces de monnaie, l'une à son époux, les autres aux dieux Lares.

La journée s'achève en général par un repas, la *cena nuptialis*, donné au domicile du mari.



La jeune mariée est ensuite accompagnée jusqu'à la chambre nuptiale.

« La nouvelle mariée est ceinte d'une *cingulum* (ceinture). Le mari détache cette ceinture, nouée par le nœud d'Hercule, comme présage qu'il sera aussi heureux par le nombre de ses enfants que le fut Hercule, qui en laissa soixante-dix. » (Festus, *De la signification des mots*, Livre II)

Devant la porte de la chambre, des jeunes gens chantent un chant nuptial invoquant le dieu Hyménée.

Le lendemain matin, l'épouse revêt la *stola* et la *palla* des femmes mariées et accomplit plusieurs rituels religieux, dont une offrande aux Lares et aux Pénates. On donne parfois un troisième banquet, réservé aux proches des jeunes mariés.



Fresque de *cubiculum*
exposée à la Casa della Farnesina à Rome



Mosaïque (vers 20 av. J.-C.)
villa de Centocelle à Rome

En général, les mariages sont arrangés : on ne se marie pas par amour mais par intérêt ! On s'unit par intérêt financier, pour asseoir sa position sociale, par devoir civique...

Une femme reste toute sa vie placée sous la tutelle d'un homme : elle doit craindre l'autorité de son père et se soumettre aux volontés de son mari. Elle est donc toujours considérée comme mineure sur le plan légal.

L'autorité du chef de famille s'exerce alors sur tous ceux qui vivent sous le toit de la *domus* : son pouvoir est absolu puisqu'il a le droit de vie et de mort sur tous les membres de la *familia*.

Le mari peut donc châtier physiquement et humilier moralement son épouse pour des motifs futiles. Il peut la répudier pour stérilité ou tentative d'avortement ; il peut la condamner à mort, pour adultère par exemple.



À l'origine, la *matrona* (mère de famille) doit se comporter en épouse soumise, rester à la maison pour filer et tisser la laine, activité qui symbolise les devoirs mais aussi la dignité de sa fonction. Elle est en effet entourée d'honneur, en tant que gardienne du foyer, et dotée d'un certain pouvoir à l'intérieur de la maison sur les servantes qu'elle dirige (le trousseau de clés qu'elle détient est l'emblème de son pouvoir)...

... et sur les jeunes enfants qu'elle a la charge d'éduquer et qui conservent pour elle un immense respect. L'histoire romaine ne manque pas de figures féminines idéales dont la plus célèbre est probablement Cornélie, mère des Gracques.



Fresque de la villa des Mystères à Pompéi



Cornélie et ses deux fils (1855)
par Jules Cavelier



Cornélie, mère des Gracques (1795)
par Suvée

Au temps de la République, les femmes sont moins cantonnées à l'intérieur de la maison. Au deuxième siècle avant J.-C., elles manifestent dans la rue pour réclamer l'abrogation d'une loi d'austérité qui limitait leurs dépenses de toilette ! Admises dans les banquets, plus instruites et cultivées qu'autrefois, elles participent de plus en plus à la vie mondaine, culturelle et politique de leur temps, même si elles n'ont pas le droit de vote ni celui de participer aux assemblées. Sous l'Empire, au premier siècle après J.-C., Juvénal voit avec inquiétude les femmes envahir des terrains jusque là réservés aux hommes : la littérature et même les sports de combat. Elles participent, surtout dans les milieux aisés, au relâchement général des mœurs : elles rivalisent parfois de vulgarité avec les hommes dans les banquets, multiplient adultères et divorces.



Mosaïques de la villa romaine du Casale en Sicile

